

Communiqué



Alliance de la Fonction publique du Canada | Représentant 160 000 travailleurs et travailleuses

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 26 novembre 2009

Impossible d'obtenir un règlement négocié Les travailleuses et travailleurs des musées rejettent l'offre finale

GATINEAU — Les travailleuses et travailleurs en grève du Musée canadien des civilisations et du Musée de la guerre ont rejeté dans une proportion de 96% l'offre finale présentée par la Société du Musée canadien des civilisations (SMCC). Des centaines de grévistes ont participé à la réunion qui avait lieu en soirée à Gatineau.

Les négociations entre l'Alliance de la Fonction publique du Canada et la SMCC ont été rompues à 14 h 30 aujourd'hui, le Musée refusant toujours d'accorder à son personnel les mêmes protections contre la sous-traitance que celles consenties à d'autres travailleuses et travailleurs de musée et du secteur des arts de la région.

« En clair, après 67 jours de grève, la Société du Musée canadien des civilisations n'est pas encore disposée à négocier sérieusement ni à régler le conflit », a déclaré le président national de l'AFPC, John Gordon.

L'AFPC a informé aujourd'hui la ministre du Travail qu'un règlement négocié lui apparaît impossible et lui a demandé d'intervenir directement pour résoudre le conflit incessamment.

« J'ai écrit à Rona Ambrose, ministre du Travail, pour lui dire que nous étions prêts à discuter du choix d'un tiers neutre pour régler le conflit au moyen de l'arbitrage exécutoire », a souligné le président Gordon.

Mercredi dernier, les membres en grève de l'AFPC ont donné à leur syndicat le mandat d'essayer d'obtenir un règlement équitable au moyen de l'arbitrage exécutoire. Peu après, la SMCC a demandé la reprise des négociations avec le syndicat. Les négociations ont donc repris à 9 h 30 vendredi matin, mais ont été suspendues au cours de la fin de semaine, à la demande de l'employeur. Les pourparlers ont repris hier matin, mais ont achoppé de nouveau aujourd'hui, à 14 h 30.

« Nous avons tenté de négocier de bonne foi avec la Société en vue d'obtenir une entente équitable; malheureusement, nous avons échoué, a déclaré Daniel Poulin, président de la section locale 70396 de l'AFPC. La Société refuse d'accorder à son personnel les mêmes protections que celles accordées par d'autres employeurs fédéraux. Nos membres demeurent résolus à empêcher la sous-traitance de leurs emplois au plus bas soumissionnaire. »

- 30 -

Renseignements : Alain Cossette, Communications, AFPC, 613-293-9210